

Réponse du Transporteur à l'engagement 17

(Demandé par la Régie de l'énergie)

Engagement 17

(Demandé par Me Alexandre De Repentigny pour la Régie, 2016-11-23, notes sténo., volume 5, page 81)

Référence : HQT-14, Document 1, p. 7

Justifier et expliquer le reclassement de 10,1 M\$ de stocks et autres à l'année autorisée 2016.

Réponse

Le montant de 10,1 M\$, présenté à titre de reclassement suite aux ajustements organisationnels de la fin de l'année 2015 pour l'année autorisée 2016 (selon la décision D-2016-046), concernant la rubrique « Stocks, achats de biens et ressources financières, locations et autres » fourni à la référence (i) s'explique comme suit :

- **Logiciels et licences informatiques : 8,5 M\$; et**
- **Matériel informatique : 1,5 M\$.**